

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°DNCMP / 313 / T / 2017 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA COUR INTERIEURE DU SIEGE DE LA CAMEBU**

- **Date de publication** : 19 / 10 / 2017
- **Date d'ouverture des offres** : 17 / 11 / 2017

**Objet :**

**La Centrale d'achat des Médicaments Essentiels, des Dispositifs Médicaux, de Produits et Matériels de Laboratoire du Burundi (CAMEBU)** invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires justifiant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché de concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les travaux de réaménagement de la Cour intérieure.

Tout renseignement complémentaire relatif au présent dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction de la CAMEBU à l'adresse suivante:

CAMEBU, Avenue Nyabisindu N°11  
BP 1332 - Bujumbura - BURUNDI  
Tél. (+257) 22 27 66 03/ 22 27 66 04/ 22 27 66 05/ 22 23 25 00  
FAX (+257) 22 23 63 15  
E-mail: camebu.burundi@gmail.com  
SITE WEB: www.camebu.bi

**Financement du marché : le marché est financé sur Fonds propres de la CAMEBU, Exercice 2017**

**Spécification du marché :**

1. La passation du marché sera conduite par appel d'offre national ouvert tel quel défini dans le Code du Marché Publics du Burundi.
2. Nous vous invitons maintenant à soumissionner pour l'exécution du marché cité en référence. L'autorité contractante se réserve cependant le droit de modifier cette règle si les offres reçues s'avèrent incompatibles avec les fonds disponibles et/ou avec le délai impératif d'exécution du marché.
3. Les soumissionnaires qui souhaitent participer à cet appel d'offres doivent se procurer du dossier auprès du Secrétariat de la CAMEBU, à l'adresse indiquée dans l'Avis d'Appel d'Offres.

Le dossier leur sera remis contre le paiement d'une somme de **DEUX CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (200 000 BIF)** non remboursable, à payer par virement bancaire comme suit :

- 100.000 BIF sont versés au compte N° 1123/108, au nom de la CAMEBU, ouvert à la Banque de la République du Burundi.



100.000 BIF sont versés au compte N° 1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi, avec la mention du numéro du dossier d'appel d'offres.

4. Toutes les offres devront être déposées au secrétariat de la CAMEBU.

Elles seront déposées au plus tard le 17 / 11 / 2017 à 10 heures.

5. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, d'un représentant de la DNCMP, le 17 / 11 / 2017 à 10 heures, à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours calendaires à partir de la date d'ouverture des plis.

L'Autorité contractante se réserve le droit de solliciter une seule fois une prolongation du délai de validité des offres.

6. Le jour de visite des lieux est fixé le 02 / 11 / 2017 à partir de 8h30'.

7. Vous ne disposez pas du droit de vous associer avec un autre soumissionnaire ayant participé à l'étude du projet.

8. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de quatre(4) mois.

9. Les candidats soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du secrétariat à l'adresse ci-haut mentionnée.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

**Fait à Bujumbura, le 17 / 10 / 2017**

***Le Directeur Général de la CAMEBU ;***

***SABUSHIMIKE SEF.-***

